

Décision n° D2025_059

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du patrimoine, livre V, notamment ses articles L523-4 et L523-5,

Vu l'arrêté de la ministre de la culture et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 26 juillet 2018 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis,

Vu l'arrêté n° 2025-395 du préfet de la région d'Île-de-France – Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie en date du 17 juillet 2025 portant prescription de la réalisation d'un diagnostic archéologique sur des terrains situés à Les Lilas – boulevard Jean Jaurès / Fort de Romainville – Section cadastrale A – Parcelles 24p et 65 pour une surface de 8 000 m², dans le cadre de l'aménagement « Projet Grand Lilas »,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu l'arrêté n°2024-446 du 29 novembre 2024 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services,

décide



- DE RÉALISER le diagnostic archéologique sur les terrains ~~Situés aux Lilas – Boulevard~~
Jean Jaurès - Fort de Romainville – Section cadastrale A – Parcelles 24p et 65 pour une
surface de 8 000 m², dans le cadre de l'aménagement « Projet Grand Lilas » ;

- DE CHARGER son représentant de signer la convention de réalisation dudit diagnostic à
intervenir avec l'aménageur ou son représentant et tout document afférent à cette
opération.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil
dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

Envoyé en préfecture le 06/08/2025

Reçu en préfecture le 06/08/2025

Publié le



ID : 093-229300082-20250806-D2025_059-AR